

Sur chaque continent, il se retrouve des gens qui croient que les gouvernements devraient réglementer les activités des journalistes, leur dire, dans l'intérêt public, ce qu'ils doivent écrire ou s'ériger en juges de leur exactitude. Les Canadiens sont d'avis que ni les politiciens ni les fonctionnaires devraient avoir voix au chapitre en ce qui concerne la direction, la gestion ou l'objectivité des médias. Tout au contraire, ils sont d'avis que seule une presse libre peut garantir que les décisions de l'État sont conformes aux désirs du peuple. Un public informé est à la fois le garant d'un gouvernement démocratique honnête et le révélateur qui éveille ce dernier aux besoins de sa population.

Au Canada, le gouvernement ne contrôle ni ne censure ce qu'écrivent les journalistes. Il ne prétend pas non plus s'ériger en arbitre du goût public. Il ne se prononce pas sur ce que doivent véhiculer les médias et ne s'ingère pas dans la gestion des entreprises d'information. Celles-ci ne sont comptables qu'aux tribunaux pour ce qui est de l'observation de nos lois sur l'obscénité et la diffamation.

Je pense donc pouvoir dire que la presse canadienne jouit d'une entière liberté. D'ailleurs les Canadiens ne toléreraient pas qu'il en soit autrement. Il est donc naturel pour nous de déplorer le manque de liberté de la presse et l'abus des droits de la personne qui surviennent parfois dans d'autres pays. C'est avec le plein appui des Canadiens que le gouvernement du Canada s'engage à soutenir la cause de la liberté de la presse et à s'efforcer de protéger et de promouvoir les droits de l'homme non seulement au Canada, mais partout où nous pouvons efficacement exercer une influence.

Les Églises, les syndicats, les intellectuels, les médias et le public du Canada insistent toujours davantage pour que le gouvernement canadien intervienne au chapitre des droits de l'homme. Des incidents comme l'assassinat d'un journaliste connu, la fermeture d'un journal respecté, les emprisonnements ou les exécutions arbitraires de citoyens préoccupent naturellement les Canadiens et il est tout à fait normal qu'ils incitent leur gouvernement à faire part, par les voies officielles, de leurs préoccupations aux gouvernements concernés.